



ÉTABLISSEMENT ET SERVICE DE PRÉORIENTATION

L'ESPO de l'APSAH accueille des personnes en situation de handicap orientées par les Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) pour la réalisation d'évaluations pluridisciplinaires et la définition d'un projet socioprofessionnel.

PRÉSENTATION

L'ESPO est un établissement médico-social acteur de l'orientation professionnelle des travailleurs handicapés. L'accompagnement est adapté à chaque usager et permet d'élaborer un projet professionnel prenant en compte :

- les restrictions médicales liées à son handicap, ses centres d'intérêt,
- son niveau d'apprentissage et ses potentiels d'évolution,
- les opportunités professionnelles,
- ses contraintes personnelles, familiales.



CONDITIONS D'ADMISSION

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et la notification d'orientation vers l'établissement et service : elles sont délivrées par la MDPH du domicile.

L'ESPO accueille des travailleurs quel que soit leur statut et leur profession, ou des personnes en recherche d'emploi, à partir de l'âge de seize ans et quel que soit leur handicap. Ils doivent être reconnus handicapés ou en cours de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou en risque d'inaptitude à leur poste ou leurs fonctions.

L'hébergement et la restauration : l'établissement dispose d'un internat mutualisé avec l'établissement et service de réadaptation professionnelle d'une capacité de 80 places, qui permet un accueil en internat ou en semiinternat. Un self permet de prendre ses repas sur site.

La durée maximale totale de l'accompagnement en préorientation est de quatorze semaines sur une période de vingt-quatre mois.

AGRÉMENT

L'ESPO de l'APSAH, à vocation régionale, est régi par le Code de l'action sociale et des familles (art. L 312-1) et par le Code du travail (art. R 5213-1 et suivants). Il est agréé pour 15 places.

MISSIONS

Un décret du 2 octobre 2020 vient préciser les missions et les conditions d'organisation et de fonctionnement des établissements et services médico-sociaux de préorientation pour les personnes handicapées ou en risque d'inaptitude à leur poste ou à leurs fonctions.

Les missions de l'ESPO :

- Identifier et évaluer les potentialités et les difficultés de la personne susceptibles de constituer un levier ou un frein à l'exercice d'une activité professionnelle.
- Aider la personne à élaborer son projet socio-professionnel en cohérence avec son projet de vie et à le valider par des mises en situation de travail caractéristiques de différentes catégories de métiers.
- Accompagner la personne dans la mise en oeuvre effective de son projet professionnel, y compris le cas échéant en emploi accompagné.
- Informer les personnes handicapées ou les professionnels sur les prestations de préorientation et de réadaptation professionnelle.
- Informer et sensibiliser les organismes de formation sur les spécificités de la formation des personnes handicapées.
- Réaliser des évaluations préliminaires médico-psycho-sociales ou à caractère professionnel de courte durée, sur demande d'une maison départementale des personnes handicapées ou de toute personne morale ou physique, y compris un employeur public ou privé, afin de déterminer si la personne handicapée peut bénéficier de prestations de préorientation professionnelle.



- Procéder sur demande d'un employeur public ou privé à des évaluations professionnelles concernant des agents publics ou des salariés exposés à un risque d'inaptitude à leur poste ou à leurs fonctions.
- Apporter son concours aux équipes pluridisciplinaires qui en font la demande, notamment dans le cadre de conventions passées avec les maisons départementales des personnes handicapées de leur territoire d'implantation et des territoires limitrophes.



MOYENS

L'équipe médico-psycho-socio-pédagogique de l'ESPO :

Médecin généraliste, médecin psychiatre, ergothérapeute, psychologue, professionnels formés à la langue des signes française, assistant social, chargés d'insertion, professionnels de l'orientation, de l'insertion et de la formation, formateurs, éducateurs spécialisés.

D'autres professionnels peuvent intervenir sur des accompagnements spécifiques.

CONTACT

ESPO de l'APSAH

17 route de Rignac - 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Tél : 05 55 70 23 84

Courriel : espo@apsah.asso.fr

Web : <https://www.apsah.asso.fr/>